

POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE
COMMUNE SOLIDAIRE AVEC LES
PAYS DU SUD

PAGE 2

ABUS SEXUELS ET HARCÈLEMENT
EN ONG : TOLÉRANCE ZÉRO POUR
L'INACTION

PAGE 4

IARA PIETRICOVSKY,
NOUVELLE PRÉSIDENTE
DE FORUS

PAGE 4

LES NOUVELLES DE SUD

Hiver 2018

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 173

Vie des commissions

AVEC L'ONG-LAB, COORDINATION SUD DÉCRYPTE LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

Coordination SUD lancera en janvier son instrument dédié à l'analyse des évolutions à l'œuvre dans la solidarité internationale et des pratiques innovantes des ONG. Une façon de valoriser l'expertise du collectif et de ses membres.

Jean-Marc Boivin,
(Handicap International),
administrateur de Coordination SUD

L'ongLAB, nouvel instrument de Coordination SUD, est le résultat des travaux de veille et d'analyses déjà menés au sein du collectif pour mieux appréhender les enjeux à venir. La réflexion réalisée sur la *Prospective 2030* au sein du collectif en 2015, a fini d'entériner ce besoin et cette nouvelle mission a été affirmée dans le plan stratégique de Coordination SUD 2017-2022.

Soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et la Fondation de France, l'ongLAB vise à accompagner les ONG dans les mutations du secteur et plus largement l'ensemble de ses acteurs et actrices grâce à la production d'analyses. Pour cela, l'ongLAB mène des études d'intérêt

général sur des sujets de plaidoyer ou de renforcement aux ONG, organise des ateliers ou des débats favorisant le croisement des regards. De plus, les notes de décryptage de l'ongLAB s'insèrent dans la collection des *Notes de Sud*.

Quelques productions ont déjà été réalisées : un atelier et une note de décryptage sur le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE, un atelier de réflexion sur les nouvelles formes de gouvernance dans les ONG françaises de solidarité internationale s'appuyant sur l'étude *Comment rendre plus agile ma gouvernance ?* L'ongLAB cherche ainsi à s'inscrire en complémentarité des autres acteurs du secteur, actifs également dans la recherche et l'analyse.

Un comité d'orientation stratégique composé de membres de Coordination

SUD, d'experts et d'expertes externes a été mis en place pour identifier les

grands enjeux prioritaires à approfondir ainsi que les problématiques soulevées. Ainsi le comité a mené un premier travail de repérage des enjeux globaux de développement durable et de solidarité internationale en s'appuyant sur les espaces de travail

interne de Coordination SUD et a fixé une priorisation des sujets. En cette fin d'année une prochaine étude est en phase de lancement : *Localisation de l'aide : plus de proximité permet-elle d'assurer l'autonomie des projets déployés ?*

Pour en savoir plus, rendez-vous très prochainement au lancement officiel de l'ongLAB qui se tiendra en janvier 2019 à Paris. ■

RÉFORME DE
LA POLITIQUE
AGRICOLE
COMMUNE :

“ la PAC est à la fois un modèle et une menace pour les paysans et paysannes du Sud ”

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédacteur en chef : Reynald Blion - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : IOV - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947 (ed.print) et ISSN 2646-1749 (ed.en ligne)
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

UNE NOUVELLE DIRECTION À COORDINATION SUD

Reynald Blion, nouveau directeur exécutif de Coordination SUD, a pris ses fonctions le 12 novembre dernier. Que ce soit à la Cimade, à l'Institut Panos, ou au Conseil de l'Europe, il a développé diverses activités en Europe participant à l'inclusion de l'égalité femmes-hommes et des diversités dans les pratiques médiatiques et de solidarité internationale.

À SAVOIR

Philippe Jahshan,
président de Coordination SUD

Pour une politique française de développement et de solidarité internationale ambitieuse

2019 sera l'année de révision de la loi d'orientation et de programmation de la politique de développement et de solidarité internationale de la France. L'élaboration de ce projet de loi a fait l'objet d'une consultation limitée des organisations de la société civile (OSC). Ceci rendra Coordination SUD d'autant plus vigilante afin que les propositions des ONG françaises soient effectivement prises en compte. Pour la première fois en France, une loi vise (enfin !) à chiffrer une augmentation de l'aide publique au développement (APD). Dans cet esprit, Coordination SUD appelle de ses vœux une APD française constituée majoritairement de dons, et non de prêts comme actuellement, et égale à 0,7 % du RNB français en 2025, après un premier palier à 0,55 % en 2022 conforme aux engagements du Président Macron. Notre coordination demande que l'APD confiée aux OSC atteigne un milliard d'euros en 2022, dont 70 % pour les initiatives des OSC et 25 % consacrés à l'action humanitaire. Au-delà de cette approche quantitative, une attention accrue est aussi portée aux nécessaires garanties de transparence et redevabilité, et ce pour favoriser une meilleure qualité de l'aide. Il en va de même pour l'inclusion du genre dans les politiques et pratiques de développement. Enfin, notre coordination se bat pour éviter toute tentation de détournement et de conditionnalité de l'APD française en faveur, par exemple, de la lutte contre les menaces sécuritaires ou de la gestion des « flux » migratoires. Pour résumer, Coordination SUD veut une loi ambitieuse où lutte contre les inégalités, solidarité, justice et dignité l'emportent sur tout autre objectif. Les prochains mois seront décisifs, alors mobilisons-nous !

POUR UNE POLITIQUE AGRI SOLIDAIRE AVEC LES PAYS

La politique agricole commune (PAC) permet d'exporter une partie de la production européenne en dessous de ses coûts de production. Et ce, grâce à des subventions, tout en important massivement des matières premières. La PAC est-elle cohérente avec l'objectif de développement des agricultures familiales et paysannes du Sud ?

Pascal Erard, (CFSI)
et Laurent Levard, (Gret)

Grâce à la PAC, l'Union européenne (UE) est devenue le premier exportateur et importateur mondial de produits agricoles et alimentaires. Mais l'UE fait également face à un déficit structurel en produits alimentaires, essentiellement vis-à-vis des pays en développement.

La réforme actuelle de la PAC qui sera mise en œuvre à partir de 2021, est donc un enjeu majeur pour les paysan-ne-s et les consommateurs-rices en Europe. C'est également le cas dans les pays du Sud. Les impacts de la PAC seront d'autant plus forts que l'UE contraint — ou cherche à contraindre — les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à éliminer une grande partie de leurs protections douanières vis-à-vis des produits qu'elle exporte dans le cadre des accords de partenariat économique (APE). Dans ce contexte, la PAC est à la fois un modèle et une menace pour les paysans et paysannes du Sud.

Un modèle de développement...

Bien que les réalités de l'UE et des pays du Sud soient différentes, la PAC pourrait être une source d'inspiration vis-à-vis de ce qu'il faudrait faire, ou pas... dans les pays en développement.

Investissements publics dans l'agriculture, soutien aux revenus des paysan-ne-s, protections douanières face à la concurrence des importations et régulation des marchés pour limiter les risques de sous ou de surproduction... Toutes ces mesures figurant dans la PAC jusqu'à une période récente, pourraient être reprises dans les pays du Sud. Mais l'idéologie libérale promue depuis plus de trente ans par les pays riches, fondée sur le dogme du libre-échange, entrave la mise en place de telles politiques dans les pays en développement. Les APE en sont l'illustra-

tion. Cette évolution n'épargne pas l'Europe qui supprime, notamment, des mécanismes de régulation des marchés tels que les quotas laitiers (2015) et sucriers (2017) tout en ouvrant ses frontières dans le cadre d'accords de libre-échange comme l'Accord économique et commercial global (CETA en anglais) avec le Canada (2017).

La PAC fournit également des exemples d'erreurs à ne pas commettre. Avec le développement d'une agriculture productiviste, il est possible d'utiliser des semences industrielles standardisées sur une grande variété de territoires. Ceci tout en utilisant de fortes quantités de produits chimiques. Ce système,

“ La PAC fournit également des exemples d'erreurs à ne pas commettre. ”

dominant en Europe, nuit à l'environnement, à la santé, détruit la biodiversité. Il rend les paysan-ne-s dépendants des entreprises agrochimiques. Des travers que Coordination SUD avait dénoncé dans son [document de décryptage](#), *Le droit aux semences : un droit essentiel des paysan-ne-s*. La plupart des pays du Sud ont la chance de continuer à produire à partir de semences paysannes sélectionnées localement en fonction de leurs capacités d'adaptation aux sols, aux climats de leurs terroirs. Un modèle à redécouvrir dans le cadre de la prochaine réforme de la PAC ?

...et une menace pour les paysan-ne-s du Sud

Coordination SUD soutient une politique agricole et alimentaire commune (PAAC) durable et solidaire incluant des subventions aux paysan-ne-s européens. Les exportations de produits européens devraient d'abord porter sur des produits à haute valeur ajoutée et non des denrées bas de gamme produites en masse, venant déstabiliser les pays tiers. Les produits alimentaires subventionnés par cette PAAC (aides à la surface, couplée à la production, etc.) ne devraient pas être exportés à un prix inférieur au coût de production moyen

en Europe. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et la PAC porte préjudice aux agricultures familiales et paysannes du Sud.

Les subventions internes ont le même effet de *dumping* que celles à l'exportation, supprimées depuis 2015, conduisant à des excédents vendus en dessous de leurs coûts de production (moins 34 % pour les céréales et moins 13 % pour le lait) en France et à l'exportation. Une telle situation est préjudiciable aux paysan-ne-s du Sud qui ne reçoivent pratiquement pas de subventions. Au Sénégal, par exemple, le litre de lait local coûte au transformateur entre 250 et 600 FCFA, selon la région et la saison, alors qu'un litre de lait reconstitué à partir de poudre

réengraissée importée revient entre 170 et 200 FCFA. Un ensemble de données mises en lumière par le Gret et le CFSI dans

leur [étude](#), *Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local »*. Par ailleurs, en Europe, nombre de paysan-ne-s n'arrivent pas à vivre malgré les aides faute de maîtrise de la production. Les principaux bénéficiaires de cette politique, financée par les contribuables, sont les entreprises exportatrices européennes.

Les importations de soja, d'huile de palme, de sucre de canne, etc. contribuent à la déforestation, à l'expulsion de petits paysan-ne-s au profit de grands propriétaires terriens et peuvent aggraver l'insécurité alimentaire dans les pays producteurs. Toutes les ressources mobilisées par ces exportations (terres, eau, capitaux, etc.) ont réduit celles disponibles pour l'autosuffisance alimentaire. L'UE a, par exemple, importé en moyenne 119000 t de sucre du Mozambique de 2001 à 2016, ces importations ayant été multipliées par quinze durant cette période. Cela a essentiellement profité aux délocalisations de l'agro-business sud-africain, brésilien et français. Parallèlement, le déficit alimentaire du pays a été multiplié par six de 2001 à 2016.

À SUIVRE

POUR UNE AUGMENTATION DES FINANCEMENTS PUBLICS DES ONG FRANÇAISES

Coordination SUD a mis à jour son document de plaidoyer sur le financement des ONG. Il plaide pour un relèvement de la part de l'aide publique au développement transitant par ces dernières. Il promeut leurs valeurs ajoutées : efficacité, actions auprès des populations les plus vulnérables, etc. Il est consultable sur le site Internet de Coordination SUD.

À PARAÎTRE

NOUVEAUTÉ : CAPITALISATION SUR LES RESSOURCES HUMAINES EN ONG

Mettre en place une politique de ressources humaines au sein de son ONG : pourquoi et comment ? Créer un environnement propice à l'engagement ou encore faire évoluer les compétences et les métiers sont des enjeux clés pour le secteur. Différentes ONG y ont travaillé et témoignent de leur expérience à travers cette capitalisation (bientôt disponible).

AGRICOLE COMMUNE

PAYS DU SUD

Ces critiques n'exonèrent pas de leurs responsabilités d'autres pays, tels les États-Unis, qui mènent des politiques similaires. Par ailleurs, rares sont les États du Sud qui apportent un soutien suffisant aux agricultures familiales et paysannes, qui, pourtant, fournissent l'essentiel de la nourriture des populations des pays en développement.

Les propositions de Coordination SUD

D'une part, Coordination SUD défend l'adoption d'une PAAC fondée sur la souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire désigne le droit des populations, de leurs pays ou unions, à définir leur politique agricole et alimentaire, sans nuire aux autres pays. La France doit promouvoir « une Europe de la sécurité et de la souveraineté alimentaires », comme l'a prôné le président de la République le 26 septembre 2017 dans un discours.

La PAC après 2020 devrait se transformer en politique agricole et alimentaire commune (PAAC) durable et solidaire basée sur la

souveraineté alimentaire, la réalisation du droit à l'alimentation, la rémunération juste des paysan·ne·s, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Cela signifie, par rapport aux agricultures familiales et paysannes du Sud

que la PAAC devrait avoir pour objectifs prioritaires de réduire la dépendance agricole et alimentaire européenne vis-à-vis des importations. La PAAC devrait également privilégier une consommation locale et durable en Europe et dans le monde.

Coordination SUD demande également l'instauration d'un système de remboursement des aides à l'exportation en dehors des frontières européennes. Une analyse d'impacts devrait être réalisée avant l'adoption de la PAAC afin de mesurer ses conséquences sur le développement. En outre, un mécanisme de suivi des impacts

“ Coordination SUD défend l'adoption d'une PAAC fondée sur la souveraineté alimentaire. ”

“ Coordination SUD demande également l'instauration d'un système de remboursement des aides à l'exportation en dehors des frontières européennes. ”

sur le développement devrait être mis en place dès le début de l'application de la PAAC. Ces

mesures devraient associer les acteurs et actrices concernés dès l'élaboration des termes de références, en s'assurant d'une représentation équilibrée de chacun·e. Les impacts négatifs

devront être corrigés.

Pour promouvoir ces propositions, six membres de la commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD (C2A) ont participé à la relance de la plateforme « Pour une autre PAC en 2017 ». Cette plateforme regroupe trente-trois organisations paysannes, de défense de l'environnement, de consommateurs et de solidarité internationale qui mènent un plaidoyer commun auprès des autorités françaises et européennes. Ses organisations membres resteront mobilisées pour remettre les droits des paysan·ne·s des pays en développement au cœur de la future politique agricole commune. ■

Article rédigé à partir des [Notes de Sud n°11](#)

UNE TTF ENCORE MOINS SOLIDAIRE ?

Le projet de loi de finances pour 2019 prévoit un recul historique sur l'affectation des recettes de la taxe sur les transactions financières à la solidarité internationale. Auparavant dédiées pour moitié à l'aide publique au développement (APD), elles ne le seraient plus qu'à environ un tiers. Malgré une mobilisation transpartisane contre cette mesure, le vote en première lecture a confirmé ce recul. Cette évolution va ainsi à l'encontre des avancées obtenues par le passé grâce à l'engagement des parlementaires en faveur de ce financement innovant qui doit permettre de dégager des ressources prévisibles et additionnelles pour l'APD.

ODD LES GROUPES AU TRAVAIL

Suite aux conclusions du Cicid de février 2018, le gouvernement a mis en place des groupes de travail visant à alimenter la feuille de route française de mise en œuvre des ODD qui sera lancée mi-2019. Sa première version, présentée en décembre devant les secrétaires d'État B. Poirson et J. Lemoine, fera l'objet de consultations au CNDSI et au conseil de la Transition écologique, avant validation interministérielle. Ceci coïncidera avec une actualité estivale chargée en matière de développement durable : Forum politique de haut niveau de l'ONU en juillet, sommet du G7 à Biarritz fin août puis Assemblée générale des Nations unies de septembre où le Président Macron devrait présenter cette même feuille de route.

ÉLECTIONS EUROPEENNES 2019

Le 26 mai prochain aura lieu, en France, l'élection des membres du Parlement européen pour la période 2019-2023. Les élections européennes de 2014 avaient fait entrer une majorité d'élus eurosceptiques, nationalistes et populistes. Aujourd'hui, ces mêmes tendances semblent se renforcer dans plusieurs pays de l'Union européenne. Dans ce contexte, il est probable que sans un engagement fort des organisations de la société civile, peu de messages risquent d'être portés en faveur d'une vision réellement solidaire et égalitaire de notre projet de société européen. Coordination SUD est mobilisée sur cette échéance.

L'UE EST :

1^{ER} EXPORTATEUR MONDIAL DE PRODUITS AGRICOLES, PRESQUE À ÉGALITÉ AVEC LES USA

1^{ER} IMPORTATEUR MONDIAL DE PRODUITS AGRICOLES

39 % : PART DE LA PAC DANS LE BUDGET DE L'UE EN 2016, 1^{ER} POSTE DE DÉPENSES

Les APE : des accords de paupérisation économique ?

Les négociations des accords de partenariat économique (APE) ont débuté en 2012. Elles prévoient la suppression de l'essentiel des droits de douane appliqués par les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur leurs importations venant de l'UE en échange de la conservation de leur accès préférentiel au marché européen issu des Conventions de Lomé. À ce jour, l'APE avec la région ouest-africaine est en cours de signature, mais le processus est bloqué du fait notamment de l'opposition du Nigeria. Même si l'accord prévoit que 25 % des produits soient exclus du processus de libéralisation, il n'en constitue pas moins une menace pour le développement de l'agriculture et de l'industrie des pays de la région, compte tenu de l'avantage de compétitivité qu'en tireraient les produits européens. Par ailleurs, la suppression des droits de douane se traduirait par une baisse importante des ressources fiscales pour les États de la région. Face au blocage du processus de signature, l'UE a fait pression sur la Côte d'Ivoire et le Ghana pour que chacun d'eux signe avec elle et mette en œuvre un APE bilatéral, avec un risque de fragilisation du processus d'intégration régional en cours.

À PARAÎTRE

NOUVEAUTÉ : CAPITALISATION « VIOLENCES SEXUELLES DANS LE MONDE DES ONG »

Cette capitalisation éditée dans la continuité de la réponse de Coordination SUD aux scandales d'abus sexuels, sera publiée en début d'année. Elle rassemblera des éléments de définition juridique, ainsi que des éléments pratiques sur la prévention, la réponse aux violences et l'accompagnement des victimes. Elle sera bientôt accessible en ligne sur le site Internet de Coordination SUD.

À SUIVRE

BIENTÔT DISPONIBLE : PROGRAMME DE FORMATION 2019

Le programme de formation 2019 de Coordination SUD sera accessible en ligne début janvier sur le site Internet. Les grands enjeux du secteur sont couverts tels que les financements, les stratégies de développement, les méthodologies et outils de renforcement, les ressources humaines, le plaidoyer et la communication.



L'invitée

IARA PIETRICOVSKY, PRÉSIDENTE DE FORUS

Suite au dernier Conseil de Forus, Forum international des plateformes nationales d'ONG (ex. FIP), Iara Pietricovsky, directrice exécutive d'ABONG - plateforme des ONG brésiliennes, est élue présidente du réseau Forus. Elle en dresse ici les défis actuels et futurs.

Forus a vu le jour il y a dix ans. Il prend aujourd'hui un nouvel élan, notamment avec un changement d'identité de marque et l'accueil de nouveaux membres. Lors de sa dernière Assemblée générale en septembre 2018, Forus a réitéré son engagement pour la démocratie, les droits humains et la libre-pensée, éléments indispensables pour affronter les défis majeurs du monde contemporain. Le monde traverse une période difficile avec d'un côté, des systèmes politiques au bord de

l'implosion du fait d'une poussée autoritaire et fasciste ; de l'autre, une économie de plus en plus néolibérale, totalitaire, qui concentre la richesse et qui globalise. Sans oublier le risque éminent représenté par les conséquences liées au réchauffement climatique. Face à ce scénario inquiétant, le rôle de Forus est d'abord de marteler les principes inspirés de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et des accords sur l'Agenda 2030, la biodiversité et le climat. Il s'agit aussi d'agir dans le cadre d'un agenda international positif au-delà de celui proposé par les Nations unies et d'essayer de répondre aux questions posées par la gouvernance du monde actuel.

“ Forus a vu le jour il y a dix ans. Il prend aujourd'hui un nouvel élan. ”

Forus entend ensuite contribuer à une autre approche de la politique pour en faire un espace réel de construction de valeurs, d'éthique, du droit d'opposition, où le conflit

concourt à la démocratie. La démocratie que nous souhaitons instaurer doit englober et valoriser la diversité, la participation, l'égalité, la liberté et la libre circulation des individus. Nous ne devons pas nous résigner face à un esclavage volontaire stimulé par une peur hystérique d'un monde réel caractérisé par la violence, l'exclusion et qui nous assujettit. Le rôle de Forus est aussi de contribuer à l'émergence d'un monde inclusif et universel qui permette à toutes et à tous de se sentir reconnus dans sa particularité. Forus entend lutter contre toutes les nouvelles formes de domination qui émergent des médias et des technologies de la communication, par exemple contre ce qu'on appelle aujourd'hui le « firehosing ». Cette technique de manipulation de l'information alimentée par les fake news, représente un risque réel pour la démocratie.

Maintenir toujours le contact avec nos pairs (organisations représentantes des sociétés civiles) est un autre défi pour Forus. Cela implique de se rencontrer, en face-à-face, grâce à nos formations et des échanges directs avec nos parties prenantes ; de rester connecté pour créer des liens forts et prendre soin des uns des autres.

Il est important d'approfondir l'initiative globale de Forus qui constitue l'un des moyens pour combattre ce scénario inquiétant et promouvoir un cadre international favorable à la citoyenneté mondiale, à la fois dans le domaine politique et financier. ■

3 questions à

Kel Currah,
(What World Strategies),
président du groupe de travail mondial
de la société civile pour le G7

G7 : quelles opportunités pour la société civile ?

En quoi le G7 est-il important ?

Le G7 est un temps fort de l'agenda mondial : une occasion de mettre en lumière les problèmes à l'ordre du jour, sous les caméras du monde entier. Outre les sommets officiels, les réunions des sherpas permettent de formuler des recommandations politiques et d'avancer de nouvelles initiatives qui ont des répercussions sur de nombreux problèmes défendus par la société civile.

Quelles ont été les retombées du sommet 2018 ?

Le G7 canadien a été un moment difficile. Les États se sont divisés sur nombre de sujets bien avant que le président des États-Unis retire son soutien au communiqué final. L'Accord de Paris et des initiatives pour l'environnement ont été de nouveau adoptés par le G6 (le G7 moins les États-Unis). De très bons engagements sur l'aide humanitaire ont été pris. Les États, avec un fort investissement de la Banque mondiale, ont accepté de s'engager à hauteur de 2,5 milliards d'euros sur les cinq prochaines années en faveur de l'éducation mondiale. Les débats sur le climat et l'environnement ont aussi bien progressé.

Que peut-on attendre de la présidence française du G7 2019 ?

Le président français a de grandes ambitions pour le G7. La France donnera le ton des prochains sommets. L'enjeu est de mesurer sa capacité à rallier les autres membres à son programme dans le long terme. La France souhaite ouvrir le G7 à d'autres pays, sans doute pour atténuer les fissures dans l'unité actuelle. Ainsi la Chine, l'Inde et des États africains pourraient participer de manière plus constante que lors des sommets précédents. Ce sommet devrait être davantage axé sur les réunions ministérielles sectorielles prévues durant l'année, pouvant être assimilées à de mini-sommets comme le G7 planète et le G7 social. On ne sait si la présidence française parviendra à faire signer des accords historiques sur le climat, la santé et l'éducation. Cela demandera un investissement certain en termes de volonté politique et d'influence. Le gouvernement table, au mieux, sur un sommet calme, sans événement majeur. ■

ABUS SEXUELS ET HARCÈLEMENT EN ONG : TOLÉRANCE ZÉRO POUR L'INACTION

Dr Françoise Sivignon,
vice-présidente de Coopération SUD

Le Sommet de Londres s'est tenu le 18 octobre après les derniers scandales liés à l'inconduite sexuelle de membres d'ONG. Des engagements ont été pris par les différents acteurs du secteur. Si des mesures vont dans le bon sens, d'autres posent question.

Ce sujet n'est pas nouveau. D'autres révélations ont suivi, ébranlant la confiance du public et la réputation des organisations. Rassemblant 500 acteurs gouvernementaux, de la société civile, des agences onusiennes et du secteur privé, le sommet s'est ouvert de façon chaotique. Des activistes l'ont boycotté, d'autres ont dénoncé un événement « élitiste et dominé par les Blancs » ne donnant que peu d'espace aux voix des victimes.

Le temps le plus fort fut pourtant le témoignage de victimes, des populations civiles comme des employées d'ONG. Insistant sur la souffrance que ne sauraient effacer des réponses technologiques, elles ont réclamé écoute et justice. Plusieurs voix se sont élevées contre les situations répétées d'abus de pouvoir et appeler à un changement profond au sein du secteur.

Les institutions et les gouvernements s'engagent...

Signé par vingt-deux pays dont la France, un document élaboré par l'agence britannique de développement DFID, appelle à une action mondiale coordonnée basée sur quatre axes : la prévention des abus, l'écoute des victimes, la réactivité des réponses et la nécessité d'améliorer les mécanismes existants. D'autres acteurs dont le secteur privé britannique, le Fonds mondial et GAVI, les agences onusiennes, les institutions financières internationales et les centres de recherche ont exposé leurs propres engagements. Certaines mesures posent question comme l'initiative phare du gouvernement britannique, le projet *Soteria*, élaboré avec Interpol permettant de vérifier le casier judiciaire des personnels humanitaires. Le projet de « Passeport humanitaire » en phase de test n'a pas non plus rallié tous les suffrages. Il donnerait un identifiant unique à chaque humanitaire, listant l'historique des emplois mais aussi des incidents. Un projet de mécanisme inter-agences de partage d'informations sur les mauvais comportements est également à l'étude avec l'aide de juristes, soulevant des questions réglementaires, notamment dans le cadre du RGPD. Toutefois, certaines mesures envisagées par les bailleurs vont dans le bon sens dont celle d'inclure activement les bénéficiaires dans la conception et le suivi des programmes et de supprimer au mieux les obstacles au signalement d'incidents. Des financements

ont été annoncés pour la prévention des abus sexuels et pour des projets de recherche sur la protection des personnes vulnérables. L'accès à certains financements sera désormais conditionné aux mécanismes mis en place par les organisations pour prévenir, alerter et judiciairiser les actes de harcèlement et d'abus sexuel.

...mais aussi les ONG

Le secteur n'a pas attendu le Sommet de Londres pour élaborer des réponses pour soutenir les victimes et mettre en place des mécanismes de plainte respectant la confidentialité, la sécurité, la protection des victimes et des lanceurs d'alerte. Les ONG appellent à un vrai changement culturel pour améliorer les pratiques de recrutement et partager les cadres juridiques. Le renforcement de la capacité organisationnelle interne et partenariale au travers de formations sur les terrains, comme dans les quartiers généraux, est crucial. Cette transformation ne peut cependant s'opérer sans une remise en cause collective des déséquilibres de pouvoir qui règnent au sein de nos organisations.

Honorer la confiance et entendre les voix des populations avec lesquelles nous interagissons et travaillons constituent la plus grande priorité. Les abus de pouvoir, les inégalités de genre et le système patriarcal ne sauraient perdurer. De même, l'enjeu de restaurer la dignité de toutes et tous et mettre la justice au cœur de nos préoccupations guident notre engagement militant. ■

RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG